

DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 13.157

L'An deux Mille Treize, le 5 septembre, à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 29 août 2013

DATE D'AFFICHAGE

Le 29 août 2013

ETAIENT PRESENTS : M. QUENTIN, M. GIRAUD, M. SIMONNET, Mme PELTIER, M. BESSON, Mme LECOMTE, M. FILOCHE, Mme WILLMANN, Mme CIRAUD-LANOUE, Mme DAUZIDOU, adjoints,

Mme BARRAUD DUCHERON, M. CAU, M. COASSIN, M. DENIS, Mme DUMAS, Mme DUVERGER, M. GUIARD, M. LABIA, Mme LEFEBVRE, Mme MAIRE, M. MEGLIO, Mme MONJOIN, M. PRUDENCIO, Mme ROY, Mme SERRE, M. SERVIT, Mme SEURAT, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES : Mme DESCHANP représentée par Mme SERRE
Mme DOUMECQ représentée par Mme PELTIER
M. MERLE représenté par M. DENIS
M. PAVON représenté par M. GIRAUD

ETAIENT ABSENTS-EXCUSES : M. CHABASSE, M. REVOLAT

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 27

Nombre de votants : 31

Madame Eva ROY a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : DECISION MODIFICATIVE DE CREDITS N°3/2013
BUDGET EAU POTABLE

RAPPORTEUR : M. CAU

VOTE : UNANIMITE

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu l'avis de la Commission des Finances,
- Après en avoir délibéré,

DECIDE

- de modifier les crédits de l'exercice 2013 comme suit :

Articles	Libellés	Dépenses	Recettes
	<u>SECTION FONCTIONNEMENT</u>		
617	- Frais d'études	- 2 500,00 €	
678	- Indemnité d'éviction	+ 2 500,00 €	
6811	- Dotation aux amortissements	+ 32 851,00 €	
023	- Virement à la section d'investissement	- 32 851,00 €	
	<u>SECTION D'INVESTISSEMENT</u>		
021	- Virement de la section de fonctionnement		- 32 851,00 €
281531	- Amortissement des immobilisations		+ 32 851,00 €

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 12 septembre 2013

Pour le Député-Maire,
Et par délégation
Le Premier Adjoint
Bernard GIRAUD